

Contacts :

MEDIA

Jean-Marc Podvin
33-1-53-77-42-43

jean-marc.podvin@sanofi-aventis.com

Tony Plohoros
609-252-7938

tony.plohoros@bms.com

Elie Betito
416-749-9300

ebetito@apotex.com

INVESTISSEURS

Sanjay Gupta
33-1-53-77-45-45

sanjay.gupta@sanofi-aventis.com

John Elicker
212-546-3775

john.elicker@bms.com

ACCORD TRANSACTIONNEL PLAVIX[®] : MISE A JOUR

Paris, France, New-York et Toronto (25 juin 2006) – Sanofi-aventis (EURONEXT : SAN; NYSE : SNY), et Bristol-Myers Squibb (NYSE: BMY) (les « sociétés ») et Apotex Inc. et Apotex Corp. (« Apotex ») annoncent aujourd'hui avoir modifié l'accord transactionnel intervenu entre les sociétés et Apotex concernant le litige en contrefaçon du Plavix[®] (clopidogrel bisulfate) suite aux observations de la *Federal Trade Commission* (« FTC ») et des *state attorneys general* sur l'accord initial. L'examen de l'accord modifié par la FTC et les *state attorneys general* se poursuit.

Aux termes du nouvel accord, entre autres modifications, la licence accordée à Apotex pour fabriquer et commercialiser aux Etats-Unis son produit clopidogrel bisulfate approuvé par la FDA prendrait effet le 1^{er} juin 2011 au lieu du 17 septembre 2011, comme indiqué dans le communiqué de presse émis par les sociétés le 21 mars 2006.

Il n'y a aucune certitude que le nouvel accord remplisse toutes les conditions pour être jugé recevable par la FTC et les *state attorneys general* et le risque que l'autorisation antitrust ne soit pas obtenue demeure élevé.

A propos de sanofi-aventis

Sanofi-aventis est le 3^{ème} groupe pharmaceutique mondial et le numéro 1 en Europe. Sanofi-aventis s'appuie sur une recherche internationale pour se développer dans sept domaines thérapeutiques majeurs : le cardiovasculaire, la thrombose, le cancer, les maladies métaboliques, le système nerveux central, la médecine interne et les vaccins. Sanofi-aventis est coté à Paris (EURONEXT : SAN) et à New-York (NYSE : SNY).

A propos de Bristol-Myers Squibb

Bristol-Myers Squibb est une entreprise internationale dédiée aux médicaments et aux produits de santé dont la mission est de prolonger et d'embellir la vie.

A propos d'Apotex

Apotex Corp. est la filiale américaine d'Apotex Inc., le plus grand fabricant canadien de médicaments de prescription. A partir de son siège pour le marketing et les ventes situé à Weston, Floride, et de son centre opérationnel d'Indianapolis, Apotex Corp. est engagé à fournir des médicaments génériques sûrs et abordables. Les produits fabriqués et commercialisés par le groupe Apotex sont vendus dans 115 pays dans le monde.

Déclarations prospectives

Sanofi-aventis

Ce communiqué contient des déclarations prospectives (au sens du U.S. Private Securities Litigation Reform Act of 1995). Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections financières et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs et des attentes concernant des opérations, des produits et des services futurs ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « planifier », « avoir l'intention de » ou « estimer », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de sanofi-aventis estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de sanofi-aventis, qui peuvent impliquer que les résultats et développements réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes incluent, notamment, ceux d'obtenir les autorisations des autorités de la concurrence sur le nouvel accord, le risque qu'une tierce partie obtienne une décision d'invalidité ou d'inopposabilité du brevet '265 en dépit de la finalisation d'un nouvel accord et le risque de réalisation des autres conditions de la transaction envisagée dans le nouvel accord; si ces conditions ne se réalisent pas, l'issue du procès contre Apotex fait partie de ces risques et incertitudes. Ces risques et incertitudes comprennent ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par sanofi-aventis auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés sous les sections « Facteurs de risques » et « Déclarations prospectives » du document de référence de sanofi-aventis ainsi que sous les sections « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » et « Risk Factors » du rapport annuel 2005 sur Form 20-F de sanofi-aventis, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi-aventis ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 222-1 et suivants du règlement général de l'autorité des marchés financiers.

Bristol-Myers Squibb

Ce communiqué comprend des déclarations prospectives au sens du US Private Securities Litigation Reform Act de 1995, concernant, notamment, des déclarations portant sur des objectifs, des projets et des projections concernant la situation financière de BMS, les résultats de son activité, sa situation financière, sa situation de trésorerie et autres sujets liés à sa performance opérationnelle future. Ces déclarations prospectives sont fondées sur des anticipations actuelles et comportent des risques et incertitudes, y compris des facteurs qui pourraient retarder, détourner ou modifier ces anticipations et pouvant impliquer que les résultats effectifs diffèrent significativement des anticipations faites actuellement. Ces risques et incertitudes incluent, notamment, ceux d'obtenir les autorisations des autorités de la concurrence sur le nouvel accord, le risque qu'une tierce partie obtienne une décision d'invalidité ou d'inopposabilité du brevet '265 en dépit de la finalisation d'un nouvel accord et le risque de réalisation des autres conditions de la transaction envisagée dans le nouvel accord;

si ces conditions ne se réalisent pas, l'issue du procès contre Apotex fait partie de ces risques et incertitudes. Pour plus d'informations et une discussion de ces risques et incertitudes ainsi que d'autres, se référer aux rapports périodiques fournis à et déposés à la SEC, y compris les rapports périodiques sur Form 8-K, les rapports trimestriels sous Form 10-Q et le rapport annuel sous Form 10-K pour l'exercice clos le 31 décembre 2005. BMS ne prend aucun engagement de mettre à jour publiquement les déclarations prospectives, que ce soit à la lumière d'une nouvelle information, d'évènements ultérieurs ou pour tout autre motif.